



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Pour diffusion immédiate**

## **PROMETIC ANNONCE SES RÉSULTATS FINANCIERS POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2004**

*Des revenus de 5,2 millions \$ CAN ont contribué à réduire la perte nette*

**MONTREAL, Québec (Canada), le 3 août 2004 – ProMetic Sciences de la Vie inc.** (TSX : PLI) est fière d'annoncer ses résultats financiers pour le deuxième trimestre terminé le 30 juin 2004 et présente à ses actionnaires les faits saillants du trimestre. Les perspectives sont également présentées à la fin de ce communiqué de presse.

### **Faits saillants :**

#### Technologie Facilitante:

- Entente de licence avec Hemosol ayant donné lieu à un premier versement de 1,5 million \$CAN et d'un million d'actions d'Hemosol. Ceci s'ajoute au versement de deux millions d'actions déjà perçu et reconnu au deuxième trimestre de 2004.
- Entente de collaboration à long terme avec GlaxoSmithKline (GSK) ; les retombées financières de cette entente exerceront un impact à court et à long terme.
- La technologie de PRDT (une co-entreprise de ProMetic et de l'American Red Cross) confirme son potentiel en démontrant qu'elle réussit à se lier sélectivement à des familles de virus en vue de les éliminer du sang et de produits du sang.
- Des jalons ont été atteints avec l'American Red Cross à l'égard des protéines plasmatiques : la séquence d'isolation mise au point parvient à récupérer une quantité sans précédent de ces protéines ; le programme de transfert de technologie a une avance de six mois

#### Produits thérapeutiques :

- Les Cellules/Lymphocytes T cytotoxiques humaines (CTC) stimulées par le PBI-1393 prouvées efficaces pour détruire les cellules cancéreuses.
- Plusieurs composés ont été identifiés à l'aide de la plateforme de médicaments pour les maladies auto-immunes (arthrite et lupus) ; des composés candidats seront sélectionnés pour développement clinique en 2005.
- L'étude clinique de phase II du gel topique rAAT pour le traitement de la dermatite atopique a été complétée en juin 2004; les résultats sont attendus durant le troisième trimestre.
- L'étude de phase I du PBI-1402 suit son cours ; les résultats sont attendus au quatrième trimestre.

## Résultats financiers

L'information qui suit doit être lue en relation avec les états financiers non vérifiés du trimestre se terminant le 30 juin 2004.

Les revenus pour le deuxième trimestre de 2004 ont atteint 5,2 millions \$ comparativement à 0,3 million \$ au deuxième trimestre de 2003. Les revenus proviennent principalement des retombées de l'entente de licence conclue avec Hemosol qui ont contribuées à réduire significativement la perte au cours du trimestre.

Pour la période de six mois de 2004, les revenus ont atteint 5,7 millions \$ comparativement à 0,6 million \$ pendant les premiers six mois de 2003.

Au cours du deuxième trimestre de 2004, les frais de recherche et développement se sont élevés à 4,5 millions \$, ou 68 % des dépenses totales, alors qu'ils s'établissaient à 3,5 millions \$, ou 60 %, à la même période en 2003. Cette augmentation provient de l'avancement des programmes menés conjointement avec l'American Red Cross, ainsi que des activités cliniques poursuivies par la Société à l'égard de ses produits candidats principaux, le PBI-1402, le PBI-1393 et l'alpha 1-antitripsine (rAAT). Les frais administratifs, de mise en marché et autres frais, excluant amortissement, ont quelque peu diminué, s'établissant à 1,5 million \$ pour le deuxième trimestre de 2004, comparativement à 1,7 million \$ au deuxième trimestre de 2003.

La perte nette pour le trimestre s'établit à 1,4 million \$, ou 0,01 \$ par action, comparativement à 5,4 millions \$, ou 0,06 \$ par action, au même trimestre de l'année précédente.

Au 30 juin 2004, les espèces, quasi-espèces et les placements à court terme totalisent 18,7 millions \$ comparativement à 25,9 millions \$ au 31 décembre 2003.

Conformément à la stratégie qu'elle a adoptée, la Société maintient ses efforts pour constituer un solide réseau de partenaires et de clients à l'aide de sa technologie facilitante. Cette stratégie permet de compenser les dépenses de recherche et développement et de réduire les sorties de fonds tout en bâtissant une source de revenus récurrents (via ses licences d'exploitation, ententes d'approvisionnement et paiements d'étape).

En regard de la mission de la Société de commercialiser des produits thérapeutiques à fort potentiel ciblant le cancer et les maladies inflammatoires/auto-immunes, les rentrées de fonds provenant des produits de la technologie facilitante continueront de soutenir des activités de recherche et, à long terme, permettront de constituer les bases de divers projets de recherche autofinancés par la Société.

## Perspectives

La Société entend tirer parti de ses réalisations du second trimestre par le biais des projets suivants qui devraient générer d'importantes rentrées de fonds au cours des mois et des années à venir :

### Technologie facilitante :

- PRDT et l'annonce d'aujourd'hui portant sur MacoPharma : L'entente conclue entre PRDT (Pathogen Removal and Diagnostic Technologies Inc.) et MacoPharma exercera un impact sur les résultats futurs de ProMetic. MacoPharma prendra en charge la moitié des dépenses de développement, présentes et futures, engagées pour le développement du dispositif d'élimination des prions et pour les prochaines générations de produits. Auparavant, les activités de développement étaient co-financées par ProMetic et l'American Red Cross. En considérant la participation de 26 % de ProMetic dans PRDT et la valeur engendrée par l'entente annoncée aujourd'hui, la Société est en excellente position pour bénéficier de cette croissance. De plus, l'assistance donnée par la direction de ProMetic dans la gestion des activités de fabrication de PRDT bénéficiera également à la Société.
- Purification des protéines plasmatiques : De nouvelles ententes semblables à celle qui a été conclue avec Hemosol (Nasdaq-HMSL) devraient être reproduites dans d'autres pays. Les démarches pour commercialiser cette technologie (c'est-à-dire, la séquence d'isolation pour récupérer les protéines contenues dans le plasma à l'aide de technologies brevetées par ProMetic et l'American Red Cross) suivent leur cours dans divers pays. Cette stratégie commerciale devrait donner lieu à de nouveaux transferts technologiques au cours des prochaines années.
- Les protéines recombinantes : Les projets entamés avec des clients tels que GlaxoSmithKline, Serono, Novo Nordisk, AM Pharma et Menarini sont conformes aux échéanciers et conditions établis. Chaque projet génère des rentrées de fonds pour la Société au fur et à mesure que des protéines sont purifiées selon les paramètres exigés, intégrées dans le procédé de fabrication et employées dans la fabrication à des fins commerciales du produit final. La technologie facilitante de ProMetic est conçue pour réduire les coûts de fabrication et accroître le rendement des produits ou des produits candidats des clients.
- Transfert de technologies dans les pays en voie de développement : ProMetic est engagée dans un projet de transfert de technologie en Tunisie (Afrique du Nord) visant la fabrication de produits à base de protéines recombinantes sur un vaste territoire incluant l'Afrique, le Moyen-Orient et certains pays de l'Europe de l'Est. ProMetic a rencontré des investisseurs et des partenaires de cette région au cours des derniers mois en vue de déployer cette stratégie commerciale. Les négociations ont aussi trait à la plateforme technologique de protéines plasmatiques et se joignent donc à l'objectif de ProMetic de conclure dans cette région une nouvelle entente de licence semblable à celle signée avec Hemosol.

### Produits thérapeutiques:

Dans l'optique où la mission de la Société vise à commercialiser des produits thérapeutiques innovateurs, efficaces, abordables et affichant une bonne innocuité pour le traitement de cancers et de maladies inflammatoires / auto-immunes, les actionnaires peuvent attendre de la Société les activités suivantes au cours des prochains mois :

- À la lumière des résultats cliniques obtenus à l'égard du PBI-1402 et du gel topique rAAT, le comité consultatif scientifique devrait établir les cibles stratégiques des programmes, avec pour objectif de commercialiser les produits le plus rapidement possible et de maximiser les revenus.
- Mise à l'échelle du procédé de fabrication du PBI-1393 ; début des études cliniques prévu pour 2005.

### Affaires corporatives :

- La Société prévoit lancer son nouveau site web le 7 septembre 2004.

### **Conférence téléphonique avec webdiffusion**

ProMetic tiendra une conférence téléphonique demain, le mercredi, 4 août à 11h (HAE) portant sur les résultats du deuxième trimestre. Pour accéder à la conférence par téléphone, veuillez composer le 1-800-814-4857 (Amérique du Nord) ou le 416-640-4127 (international). Une webdiffusion comportant des diapositives sera disponible au lien suivant : [www.prometic.com](http://www.prometic.com). Pour écouter la conférence téléphonique archivée, composez le 1-877-289-8525 et composez le code 21081047#.

### **À propos de ProMetic Sciences de la Vie**

ProMetic Sciences de la Vie inc. est une société biopharmaceutique spécialisée dans la recherche, le développement, la fabrication et la commercialisation d'un éventail d'applications commerciales tirées de ses technologies exclusives destinées au développement de produits thérapeutiques, à la purification à grande échelle de produits biologiques et à l'élimination d'agents pathogènes et de virus. ProMetic a son siège social à Montréal et des installations au Royaume-Uni et aux États-Unis. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site web de la Société : [www.prometic.com](http://www.prometic.com)

Le présent communiqué renferme des énoncés prospectifs assujettis à certains risques et incertitudes portant notamment sur la capacité de ProMetic d'assurer le développement, la fabrication et la commercialisation de produits pharmaceutiques à valeur ajoutée et d'obtenir des contrats relatifs à ses produits et services, ainsi que l'acceptation commerciale de ses produits. Il est recommandé aux actionnaires de considérer ces énoncés comme des prévisions, étant donné que les événements ou les résultats réels sont susceptibles de différer considérablement de ceux prévus dans le cadre des énoncés prospectifs.

**Renseignements :**

**ProMetic Sciences de la Vie inc.**

Analystes et investisseurs  
Nicole Blanchard  
Présidente  
Sun International Communications  
(450) 627-6600  
[Nicole.blanchard@isuncomm.com](mailto:Nicole.blanchard@isuncomm.com)

Médias  
Dominic Sicotte  
Associé directeur général  
Relations Média Echoes Media Relations  
514-842-9551  
866-633-9551  
[www.echoesmedia.tv](http://www.echoesmedia.tv)  
[dsicotte@echoesmedia.tv](mailto:dsicotte@echoesmedia.tv)

Renmark Financial Communications  
Courtiers en relations avec les  
investisseurs  
John Boidman  
(514) 939-3989  
[jboidman@renmarkfinancial.com](mailto:jboidman@renmarkfinancial.com)  
[www.renmarkfinancial.com](http://www.renmarkfinancial.com)

PROMETIC SCIENCES DE LA VIE INC.

**BILANS CONSOLIDÉS**

(en milliers de dollars canadiens)

	<b>30 juin</b>	<b>31 décembre</b>
	<b>2004</b>	<b>2003</b>
	<b>(non vérifié)</b>	<b>(vérifié)</b>
<b>ACTIF</b>		
Actif à court terme:		
Espèces et quasi-espèces	15 781 \$	24 052 \$
Placements temporaires	2 870	1 800
Débiteurs (Note 3)	1 082	684
Stocks	825	586
Frais payés d'avance	1 052	958
	<b>21 610</b>	<b>28 080</b>
Placements et participation dans une coentreprise (Note 4)	3 900	3 371
Immobilisations	3 570	3 493
Propriété intellectuelle	5 690	5 649
Frais de développement reportés	1 511	2 027
	<b>36 281 \$</b>	<b>42 620 \$</b>
<b>PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES</b>		
Passif à court terme:		
Créditeurs et charges à payer	5 003 \$	6 069 \$
Revenu reporté	0	1 800
Tranche à court terme de la dette à long terme	496	490
	<b>5 499</b>	<b>8 359</b>
Dette à long terme	609	847
Actions privilégiées rachetables au gré du détenteur	1 261	914
Avoir des actionnaires:		
Capital-actions (Note 5)	135 672	132 617
Surplus d'apport	63	-
Déficit	(106 823)	(100 117)
	<b>28 912</b>	<b>32 500</b>
	<b>36 281 \$</b>	<b>42 620 \$</b>

*Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés*

PROMETIC SCIENCES DE LA VIE INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Trimestre arrêté le		Période de six mois arrêtée le	
	30 juin		30 juin	
	2004 (non vérifié)	2003 (non vérifié)	2004 (non vérifié)	2003 (non vérifié)
Ventes	447 \$	285 \$	676 \$	531 \$
Licences et contrats R&D (Note 6)	4 746	17	5 045	72
Revenus	5 193 \$	302 \$	5 721 \$	603 \$
Frais de recherche et développement	4 485	3 461	8 204	6 197
Frais d'administration, de marketing et autres que ce qui suit	1 459	1 731	2 840	3 063
Amortissement des immobilisations	272	245	528	487
Amortissement de la propriété intellectuelle et frais de développement reportés	417	309	799	624
	6 633	5 746	12 371	10 371
Revenus d'intérêts nets	76	84	170	207
Perte nette	1 364	5 360	6 480	9 561
Perte nette par action	0.01 \$	0.06 \$	0.07 \$	0.11 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	99 503	87 268	99 354	86 109

*Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés*

PROMETIC SCIENCES DE LA VIE INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU DÉFICIT

(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestre arrêté le		Période de six mois arrêtée le	
	30 juin		30 juin	
	2004	2003	2004	2003
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
Déficit au début de la période	105 460 \$	82 596 \$	100 117 \$	78 395 \$
Ajustement relatif à la charge de rémunération à base d'actions	-	-	44	-
Déficit au début de la période, chiffres retraités	105 460	82 596	100 161	78 395
Perte nette	1 364	5 360	6 480	9 561
Frais d'émission d'actions	( 1)	-	182	0
Déficit à la fin de la période	106 823 \$	87 956 \$	106 823 \$	87 956 \$

*Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés*

PROMETIC SCIENCES DE LA VIE INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestre arrêté le		Période de six mois arrêtée le	
	30 juin		30 juin	
	2004	2003	2004	2003
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation:				
Perte nette	(1 364) \$	(5 360) \$	(6 480) \$	(9 561) \$
Ajustements pour concilier la perte nette				
aux flux de trésorerie utilisés par les activités d'exploitation:				
Charge de rémunération à base d'actions	19	-	19	-
Amortissement des immobilisations	272	245	528	487
Amortissement des frais de développement reportés	261	204	516	421
Amortissement de la propriété intellectuelle	156	105	283	203
	( 656)	(4 806)	(5 134)	(8 450)
Variation nette des éléments d'actif et de passif				
d'exploitation	(3 123)	972	(3 409)	1 454
	(3 779)	(3 834)	(8 543)	(6 996)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement:				
Émission d'actions	0	10	3 056	25
Frais d'émission d'actions	8	-	( 398)	-
Augmentation de la dette à long terme	0	268	-	1 095
Remboursement de la dette à long terme	( 123)	( 75)	( 232)	( 172)
	( 115)	203	2 426	948
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement:				
Disposition (acquisition) de placements temporaires	15 534	( 382)	0	8 333
Acquisition d'un placement	( 182)	-	( 182)	( 175)
Acquisition d'immobilisations	( 348)	( 621)	( 890)	(1 293)
Acquisition de propriété intellectuelle	( 181)	( 241)	(1 082)	( 582)
	14 823	(1 244)	(2 154)	6 283
(Diminution) augmentation nette des espèces et quasi-espèces	10 929	(4 875)	(8 271)	235
Espèces et quasi-espèces au début de la période	4 852	18 500	24 052	13 390
Espèces et quasi-espèces à la fin de la période	15 781 \$	13 625 \$	15 781 \$	13 625 \$

*Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés*

## **Analyse par la direction des résultats d'exploitation et de la situation financière**

L'information qui suit doit être lue en relation avec les états financiers non vérifiés du deuxième trimestre se terminant le 30 juin 2004. Les états financiers ont été préparés par les gestionnaires de la Société.

La perte nette s'établit à 1,4 millions de dollars ou 0,01 \$ par action pour le deuxième trimestre comparativement à une perte nette de 5,4 millions de dollars ou 0,06 \$ par action au cours du même trimestre de l'exercice précédent. La perte nette pour la période de 6 mois se terminant le 30 juin 2004 s'établit à 6.5 millions de dollars ou 0,07 \$ par action comparativement à une perte nette de 9.6 millions de dollars ou 0,11 \$ par action pour la même période de l'exercice précédent. Au 30 juin 2004, la Société possède 18,7 millions \$ en espèces, quasi-espèces et en placements temporaires comparativement à 25.9 millions \$ au 31 décembre 2003.

La perte nette est attribuable à la hausse des frais de recherche et développement se rapportant aux programmes conjoints avec la Croix Rouge américaine, ainsi qu'aux coûts liés à la progression des études cliniques des deux composés candidats, le PBI-1402 et l'alpha 1-antitrypsine recombinante. La perte nette a été partiellement diminuée par la constatation de revenus de licence. En effet, le 1<sup>er</sup> juin 2004, ProMetic a signé une entente des droits de licence avec Corporation Hemosol. En contrepartie de la signature de l'entente, Corporation Hemosol a émis 1 000 000 d'actions ordinaires et versé 1 500 000 \$ en espèces à ProMetic et ce, sans aucune condition.

La réalisation de d'autres accords de licences avec les partenaires commerciaux de la Société aura un impact matériel sur les soldes d'espèces, quasi-espèces et placements temporaires de la Société.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ProMetic Sciences de la Vie inc. (la «Société» ou «ProMetic») est une société biopharmaceutique internationale engagée dans la recherche, le développement, la fabrication et la commercialisation d'une gamme d'applications provenant de sa propre technologie exclusive. La Société détient une technologie brevetée essentielle à la purification à grande échelle de médicaments, de produits génomiques et protéomiques pour des applications médicales et thérapeutiques.

### 1- Mode de présentation

Le bilan consolidé non vérifié au 30 juin 2004 et les états consolidés non vérifiés des résultats et du déficit, et des flux de trésorerie, pour les périodes de six mois arrêtées au 30 juin 2004 et 2003 ont été préparés selon les mêmes principes et conventions comptables que ceux qui ont été utilisés pour les états financiers annuels, mais ne comprennent pas toutes les informations requises aux termes des principes comptables généralement reconnus. Ils doivent donc être lus à la lumière des états financiers consolidés vérifiés de la Société et des notes y afférents au 31 décembre 2003 et pour l'exercice terminé à cette date figurant dans le rapport annuel adressé aux actionnaires de la Société. Les informations au 30 juin 2004 et pour les périodes se terminant le 30 juin 2004 et 2003 ne sont pas vérifiées.

### 2- Nouvelles conventions comptables

#### a) Dépréciation d'actifs à long terme

En décembre 2002, l'ICCA a publié le chapitre 3063 du Manuel, Dépréciation d'actifs à long terme, qui s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2003. Ce chapitre définit, entre autres choses, des normes de constatation, de mesure et de présentation de l'information applicables à la dépréciation d'actifs à long terme destinés à être utilisés. En vertu de ces recommandations, une perte de valeur doit être constatée lorsque la valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable et qu'elle excède sa juste valeur. La Société a adopté ces recommandations à compter du 1er janvier 2004. L'adoption de ces recommandations n'a eu aucun impact sur les états financiers de la Société.

#### b) Charge de rémunération à base d'actions

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004, les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) demandent que la juste valeur marchande des options octroyées aux employés passe en charge. Avant le 1<sup>er</sup> janvier 2004, la Société n'a pas reconnu la charge de rémunération pour les options octroyées aux employés parce que les options octroyées et exercées ont été traitées comme des transactions de capital actions.

La Société adopte la nouvelle règle comptable rétroactivement sans redressement des périodes précédentes. Au 1<sup>er</sup> janvier 2004, le déficit a été réduit et le surplus d'apport a été augmenté de 43,822 \$ pour compenser la dépense d'option d'achat d'action qui aurait dû être enregistrée en 2002 et 2003 pour toutes les options octroyées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002.

La juste valeur des options octroyées a été calculée suivant le modèle de Black-Scholes avec les hypothèses suivantes :

Taux d'intérêt sans risque	4.51%
Rendement de dividendes	0%
Volatilité de la valeur boursière du titre	50.0%
Durée de vie prévue	5 ans

La juste valeur estimée unitaire des options octroyées au deuxième trimestre se terminant le 30 juin 2004 est de 0.38\$.

Si la charge de rémunération du régime d'option d'achat d'action avait été déterminée selon la méthode de la juste valeur à la date d'octroi, la perte nette de la Société aurait dû être ajustée au montant indiqué ci-après :

	Trimestre arrêté le 30 juin		Période de six mois arrêtée le 30 juin	
	2004	2003	2004	2003
Perte nette déclarée	1 364 \$	5 360 \$	6 480 \$	9 561 \$
Plus: Dépenses compensatoires reconnues dans l'état des résultats	12	-	19	-
Moins: Dépenses compensatoires totales	(12)	(13)	(19)	(22)
Perte nette pro forma	1 364 \$	5 373 \$	6 480 \$	9 583 \$
Perte par action pro forma	0,01	0,06	0,07	0,11

c) Constatation des revenus

Au cours de l'exercice, la Société a adopté les recommandations du Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) de l'ICCA comprises dans les abrégés CPN-141, « Constatation des produits », et CPN-142, « Accords de prestations multiples générateurs de produits ». Le CPN-141 fournit des directives interprétatives quant à l'application du chapitre 3400 « Produits » du Manuel de l'ICCA. Plus précisément, le CPN-141 présente les critères à satisfaire pour que la constatation des produits soit considérée comme achevée. Le CPN-142 traite de la manière de déterminer si un accord prévoyant des prestations multiples comporte plus d'une unité de comptabilisation ainsi que la manière dont la contrepartie prévue à l'accord devrait être répartie entre les unités de comptabilisation distinctes. L'adoption de ces recommandations n'a eu aucune incidence sur la situation financière ou les résultats consolidés de la Société.

### 3- Débiteurs

	30 juin	31 décembre
	2004	2003
Comptes clients	450 \$	245 \$
Taxes de vente à recevoir	438	414
Intérêts courus et autres	194	25
	1 082 \$	684 \$

### 4- Placements et participation dans une coentreprise

	30 juin	31 décembre
	2004	2003
<b>Placements:</b>		
Placement en actions privilégiées convertibles d'Arriva Pharmaceuticals, inc.	2 281 \$	2 281 \$
Investissement en actions privilégiées convertibles de AM-Pharma Holding B.V.	358	176
<b>Participation dans une coentreprise:</b>		
Excédent de la participation dans la coentreprise Pathogen Removal and Diagnostic Technologies Inc. sur la quote-part de l'actif net consolidé	1 261	914
	3 900 \$	3 371 \$

### 5- Capital-actions

#### a) Émission d'actions :

Les modifications survenues dans les actions à droit de vote subalterne émises et en circulation sont les suivantes :

	Nombre	Dollar
Solde au 31 décembre 2003	84 843	131 504\$
Actions émises dans le cadre de:		
Levée d'options suite à l'exercice d'une option d'attribution excédentaire	1 579	3 000
Options exercées	55	56
Solde au 30 juin 2004	86 477	134 560\$

## 5- Capital-actions (suite)

### b) Options d'achat d'actions :

Le tableau ci-dessous indique l'évolution du nombre d'options d'achat d'actions en circulation.

	Options	Moyenne pondérée des prix de levée par action
Nombre d'options en circulation au 31 décembre 2003	4 293	1.51\$
Octroyées	522	2.70
Exercées	(55)	1.01
Annulées	(20)	2.66
Nombre d'options en circulation au 30 juin 2004	4 740	1.64

### c) Résultats par action:

Les options d'achat d'actions n'ont pas été prises en considération dans le calcul de la perte par action en raison de leurs effets anti-dilutifs.

## 6- Revenus de licences:

Le 1<sup>er</sup> juin 2004, ProMetic a signé une entente des droits de licence avec Corporation Hemosol. En contrepartie de la signature de l'entente, Corporation Hemosol a émis 1 000 000 d'actions ordinaires et versé 1 500 000 \$ en espèces à ProMetic et ce, sans aucune condition. Étant donné que la licence est entrée en vigueur au moment de la signature de l'entente, les paiements reçus le 1<sup>er</sup> juin 2004 et le revenu reporté de 1 800 000 \$ reçu en 2003 de Corporation Hemosol ont été constatés à titre de revenus.

7- Transactions non monétaires:

	Trimestre arrêté le 30 juin		Période de six mois arrêtée le 30 juin	
	2004	2003	2004	2003
Acquisitions d'immobilisations et de propriété intellectuelle impayées	169 \$	- \$	169 \$	361 \$
Frais d'émission impayés	7	-	7	-
Excédent de la participation dans la coentreprise Pathogen Removal and Diagnostic Technologies Inc., sur la quote-part de l'actif net consolidé	214	152	347 \$	274
Actions privilégiées rachetables au gré du détenteur	214	152	347 \$	274

8- Information sectorielle

Les revenus<sup>1</sup> par secteur géographique sont les suivants :

	Trimestre arrêté le 30 juin		Période de six mois arrêtée le 30 juin	
	2004	2003	2004	2003
Canada	4 375 \$	- \$	4 365 \$	- \$
États-Unis	275	70	315	106
Royaume-Uni	148	118	341	322
Europe (excluant Royaume-Uni)	395	106	658	142
Autres pays	-	8	42	33
	5 193 \$	302	5 721 \$	603 \$

Les pertes nettes par secteur géographique sont les suivantes :

	Trimestre arrêté le 30 juin		Période de six mois arrêtée le 30 juin	
	2004	2003	2004	2003
Canada	(275) \$	3 696 \$	2 831 \$	6 478 \$
États-Unis	1 530	367	1 725	500
Royaume-Uni	109	1 297	1 924	2 583
	1 364 \$	5 360 \$	6 480 \$	9 561 \$

<sup>1</sup> Les revenus sont regroupés selon l'origine géographique du client

## 8- Information sectorielle (suite)

Les actifs par secteur géographique sont les suivants :

	Au 30 juin	Au 31 décembre
	2004	2003
Canada	26 974 \$	33 617 \$
États-unis	394	456
Royaume-Uni	8 913	8 547
	36 281 \$	42 620 \$

Les immobilisations et la propriété intellectuelle par secteur géographique sont les suivantes :

	Au 30 juin	Au 31 décembre
	2004	2003
Canada	5 359 \$	5 302 \$
États-unis	97	97
Royaume-Uni	3 804	3 742
	9 260 \$	9 141 \$

Les acquisitions d'immobilisations et de la propriété intellectuelle par secteur géographique sont les suivantes :

	Trimestre arrêté le 30 juin		Période de six mois arrêtée le 30 juin	
	2004	2003	2004	2003
Canada	287 \$	357 \$	475 \$	819 \$
États-unis	-	47	10	74
Royaume-Uni	302	59	445	300
	589 \$	463 \$	930 \$	1 193 \$

## 9- Chiffres correspondants

Certains montants de la période précédente ont été reclassés dans les états financiers consolidés afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.